

Arguments pour une nouvelle méthodologie de cotation et d'interprétation de l'épreuve CAT

La méthode des 3 axes (MD3A) a été conçue pour répondre à ce que nous considérons comme étant les limites de la méthode de Boekholt (1993) qui est la méthodologie actuellement utilisée au CAT et basée sur les théorisations de l'école de Paris pour l'épreuve TAT.

Nous présentons succinctement ici ces limites qui ont valeur d'arguments pour proposer une nouvelle méthodologie de l'épreuve CAT. Ces limites concernent à la fois la méthodologie proposée par Boekholt pour le CAT et celle de l'école de Paris concernant le TAT.

Il ne s'agit pas ici de remettre en cause les avancées fondamentales théoriques et méthodologiques portées par l'école de Paris mais de proposer une approche alternative et complémentaire.

Le premier argument concerne les origines du CAT. Celui-ci a en effet été pensé à partir du TAT et de sa méthodologie avant tout orientée en direction du fonctionnement de l'adulte. Le travail de comparaison effectué entre la grille proposée actuellement par Boekholt au CAT et deux grilles du TAT démontre l'influence très importante de la méthodologie du TAT¹. Cette dernière est d'ailleurs particulièrement centrée sur les thématiques œdipiennes qui constituent le pivot central du matériel TAT. La méthodologie et l'ensemble des procédures qui en découlent sont explicitement orientées vers l'adulte ce qui semble problématique pour le CAT qui est destiné aux enfants. Enfin, la grille de cotation que propose Boekholt (1933) est applicable à l'ensemble des épreuves projectives thématiques infantiles (TAT, CAT et Patte-Noire) et ne prend pas en compte les spécificités de l'épreuve CAT.

Le deuxième argument a trait au recouvrement entre les phases de cotation et d'interprétation. Selon nous, la méthode de cotation utilisée au TAT ou celle proposée par Boekholt au CAT ne permettent pas de différencier suffisamment ces deux étapes. La cotation est ainsi émaillée de références interprétatives qui rendent compte d'une certaine confusion puisque dans la cotation, c'est déjà la démarche interprétative qui s'exprime. Nous observons par exemple une confusion

¹ Ce travail a impliqué la comparaison de la grille de cotation de Boekholt (1993) avec la grille de dépouillement de Shentoub (1981, 1987) et la grille remaniée par Chabert et Azoulay (2002). Nous avons comparé les grilles et mis en avant trois possibilités : soit les procédés du CAT sont les mêmes que ceux de la grille TAT (équivalents), soit ils en sont inspirés (apparentés), soit ils sont novateurs et n'en sont pas issus (non équivalents). La comparaison entre la grille de Shentoub (1981, 1987) et celle de Boekholt donne les résultats suivants : équivalents (23/38 items soit près de 60%), apparentés (11/38 items) et non équivalents (5/38 item). La comparaison avec la grille remaniée par Azoulay et Chabert (2002) obtient des résultats assez similaires : équivalents (56%), apparentés (26%) et non équivalentes (18%).

Arguments pour une nouvelle méthodologie de cotation et d'interprétation de l'épreuve CAT

entre les modalités défensives telles qu'elles peuvent s'exprimer au sein de la situation projective et les mécanismes de défense qui ne doivent être utilisés que dans la phase interprétative. Nous pouvons exemplifier avec les procédés suivants au TAT qui impliquent clairement une interprétation : A2-2 (intellectualisation), A3-2 à A3-4 (annulation ; formation réactionnelle ; isolation représentation-affect). Il en est de même pour la méthodologie de Boekholt au CAT avec les procédés suivants : RA2 (dramatisation, exagération, théâtralisme, affects contrastés, labilité émotionnelle), OC4 (annulation), OC6 (dénégation, déni).

L'intitulé des procédés ainsi que leur organisation au sein des différentes grilles de cotation rend également compte de l'infiltration des phases d'interprétation et de cotation.

Le troisième argument a trait à la constitution des procédés et à la manière dont ils sont organisés et regroupés. Concernant les procédés eux-mêmes, certains concentrent un nombre important de phénomènes plutôt hétérogènes (parfois opposés) ce qui ne facilite pas leur repérage au sein des récits. C'est par exemple le cas avec le procédé OC8 dans la grille de Boekholt qui concentre les phénomènes suivants : fausses perceptions, scotomes, bizarreries perceptives. L'unique désignation de ces différents phénomènes est problématique car la fausse perception implique l'identification d'un objet mais de manière incorrecte (déformation perceptive due à la pression pulsionnelle) ce qui est tout à fait différent du scotome qui rend compte de la non-perception de l'objet du fait d'une tentative d'évitement de l'élément. Concernant les regroupements entre les procédés, ils nous semblent être sous-tendus par des modes d'organisation du psychisme et des références nosographiques implicites qui peuvent alors infiltrer la phase de cotation et la représentation qu'a le clinicien de l'utilisation de certains procédés. C'est le cas au TAT avec la grille remaniée (2002) au sein de laquelle les procédés de la série « Rigidité » peuvent renvoyer au fonctionnement obsessionnel, ceux de la série « Emergence des processus primaires » peuvent être mis en lien avec un fonctionnement psychotique. Il en est de même avec la grille de Boekholt : la prévalence de procédés OC peut signifier un fonctionnement obsessionnel tandis que l'importance des procédés de type IF peut rendre compte implicitement d'un fonctionnement proche de la psychose.

Le quatrième argument concerne l'absence de données normatives et d'éléments statistiques. Cette question est plus importante qu'il n'y paraît car ces éléments normatifs sont nécessaires pour situer la production projective de l'enfant par rapport à son groupe d'âge. Cela permet au clinicien de bénéficier de points de repères et de comparaison qui sont utiles et qui lui

Arguments pour une nouvelle méthodologie de cotation et d'interprétation de l'épreuve CAT

permettent de statuer sur le caractère plus ou moins problématique de certains items en fonction du groupe d'âge auquel appartient l'enfant.

Le cinquième argument souligne l'absence d'analyse thématique et la centration sur les procédés discursifs et d'élaboration du langage. La centration sur l'organisation de la réponse projective plus que sur le contenu qu'elle véhicule est soutenue par l'école de Paris depuis les travaux fondateurs de Shentoub. Selon cette conception, l'organisation du récit donnerait à voir l'organisation du psychisme. Ainsi, les éléments référant au contenu des narrations thématiques sont considérés comme anecdotiques et ne prêtant pas à interprétation². Dans cette optique, c'est donc l'analyse de la symbolisation secondaire qui prime, c'est-à-dire l'analyse de la liaison des représentations de choses aux représentations de mots.

Ces arguments nous ont enjoint à proposer une nouvelle méthodologie pour l'épreuve CAT qui puisse répondre et prendre en compte ces différentes limites.

² « L'hypothèse centrale est que, paradoxalement, ce ne sont pas tant les thèmes qui comptent que la façon de les aborder, c'est-à-dire les procédés formels, repérables au niveau du langage s'il s'agit de sollicitations verbales, au niveau gestuel s'il s'agit d'épreuves de jeu » (Boekholt, 1993, p. 4).

Arguments pour une nouvelle méthodologie de cotation et d'interprétation de l'épreuve CAT

La nouvelle méthodologie que nous proposons répond en partie aux limites que nous avons mises en avant.

La méthode des 3 axes (MD3A) que nous proposons pallie certaines limites que nous avons évoquées et qui avaient valeur d'arguments pour proposer une nouvelle méthodologie pour l'épreuve projective CAT.

Pour **le premier argument**, la méthode des 3 axes a été pensée à la fois à partir de la métapsychologie projective des processus défendue par Roussillon et de notre expérience sur les 500 protocoles que nous avons recueillis au cours de notre travail de recherche de thèse (Simon, 2017). Elle n'est pas basée sur d'autres grilles de cotation et l'organisation que nous lui avons imprimée est en lien avec la psychologie infantile et le fonctionnement de l'enfant. La grille de cotation et son fonctionnement sont par ailleurs suffisamment souples et ouverts pour être adaptés aux contenus du matériel CAT. Enfin, la méthode des 3 axes n'est applicable qu'à l'épreuve CAT car c'est à partir de cette seule épreuve que la méthode a été pensée.

Pour **le deuxième argument**, la méthode des 3 axes a été pensée et conceptualisée de manière à éviter la confusion entre les phases de cotation et d'interprétation et ce, à plusieurs niveaux. L'organisation des items ne reflète pas implicitement une nosographie. Au contraire, elle est sous-tendue par le trajet de la réponse projective tel qu'il est formalisé dans les travaux de Roussillon déjà cités. Par ailleurs, les items que nous avons constitués ne renvoient à aucune entité théorique particulière ni à aucune interprétation. Ils ont été nommés et créés pour permettre une identification précise de certains phénomènes au sein des narrations CAT.

Il n'y a ainsi pas de confusion entre ces deux phases que sont la cotation et l'interprétation. La cotation permet d'objectiver les processus à l'œuvre au sein de la situation projective « [...] dans la mesure où elle permet une forme de déconstruction des processus à l'œuvre dans la production de la réponse » (Roman, 2009, p.60). L'interprétation a pour objectif d'interpréter les données en lien avec la subjectivité du sujet en tenant compte de la relation au clinicien et des mouvements transféro-contre-transférentiels.

Pour **le troisième argument**, les items de la méthode des 3 axes visent, pour leur très grande majorité, un seul phénomène à repérer au sein du récit de l'enfant. Cela facilite le travail de repérage et de déconstruction par le clinicien pour le récit CAT. De même, les regroupements d'items ont été effectués sur la base des 3 axes et ensuite des catégories de cotation qui

Arguments pour une nouvelle méthodologie de cotation et d'interprétation de l'épreuve CAT

organisent les items en fonction de ce qu'ils visent dans le récit et non pas en fonction d'une nosographie ou de ce qu'ils sous-tendent sur le plan du fonctionnement psychique.

Pour **le quatrième argument**, la méthodologie que nous proposons est suffisamment précise et efficiente pour que soit dénombré l'ensemble des items d'un protocole. Par ailleurs, le travail de recherche que nous avons opéré a permis de faire émerger des repères normatifs qui permettront au psychologue de situer l'enfant par rapport à son groupe d'âge et ainsi, d'être en mesure d'interpréter plus finement les données projectives issues du protocole.

Pour **le cinquième argument**, la méthode des 3 axes a l'axe Contenu comme pivot central de sa grille de cotation. Cet axe favorise la prise en compte des éléments de contenu et de la symbolisation primaire qui précède la symbolisation secondaire et qui formalise la liaison des représentations entre elles. Le contenu est ainsi tout autant pris en compte (Axe C) que les modalités perceptives (axe P) et langagière (axe LSP).

Outre les réponses qu'elle apporte aux limites que nous avons soulignées, la méthode des 3 axes bénéficie par ailleurs d'autres avantages en comparaison à la méthodologie de Boekholt :

- Elle découle d'un travail de recherche théorique et empirique qui permet de penser les mécanismes sous-jacents au fonctionnement de l'épreuve ;
- Compte tenu de son architecture, elle permet au clinicien de bénéficier d'un modèle clair et précis de déconstruction de la réponse projective ;
- Elle correspond aux principales étapes qui président à la création thématique (« percevoir, représenter, symboliser » pour Boekholt ; perception, symbolisation primaire et secondaire chez Roussillon) ;
- Elle favorise une lecture dynamique et psychodynamique du protocole CAT grâce aux trois axes de cotation qui peuvent être confrontés, mis en perspective et articulés ;
- Elle permet, par la constitution de ces items de bénéficier à la fois d'une vision d'ensemble et d'une vision précise et spécifique pour chaque axe.

Le récit thématique est, à la base, **le produit de l'articulation de différentes dimensions** qui se mêlent et s'interpénètrent pour en permettre la création. La grille de cotation que nous proposons va donc permettre **une déconstruction des éléments et des processus à l'œuvre**

Arguments pour une nouvelle méthodologie de cotation et d'interprétation de l'épreuve CAT

dans la réponse projective et ce, à travers la formalisation de trois axes distincts de cotation. Elle doit être entendue comme **un outil descriptif non exhaustif** qui permet **la déconstruction et la description** de la réponse projective au regard des **trois dimensions** différentes qui engagent chacune un angle d'approche particulier : l'axe **Perception (P)**, l'axe **Contenu (C)** et l'axe **Langage/Situation projective (LSP)**.